



## Offre pédagogique complémentaire

Année scolaire 2022-2023

### Objectifs et modalités de fonctionnement

#### Objectifs de l'offre Pédagogique Complémentaire :

L'offre pédagogique complémentaire du lycée Jean Mermoz vise à :

- Favoriser les poursuites d'études des élèves vers des études supérieures scientifiques exigeantes.
- Préparer les élèves à l'entrée à Sciences Po et enrichir leur culture politique.
- Améliorer le niveau de pratique artistique et enrichir le bagage culturel des élèves souhaitant intégrer les écoles d'Arts.

#### ❖ **Prépa Arts (1<sup>ère</sup> et Terminale)**

- Maintenir et améliorer son niveau de pratique artistique,
- Enrichir sa culture artistique
- Préparer et conseiller sur la réalisation du Portfolio
  - Nombre d'élèves : 10 – 15.
  - Intervenant : Mme Zangari
  - Horaires : Mardi 17h-19h en salle **F22**
- Session de 30h / 80 000 FCFA par élève.

1<sup>ère</sup> séance le mardi 15 novembre 2022 (en salle F22 Arts)

#### ❖ **Prépa Scientifique (Terminale)**

- Renforcement disciplinaire selon une programmation incluant :
  - Mathématiques : M. Alix,
  - Physique-chimie : Mme Ezin,
  - SVT (pour les élèves s'orientant dans ce domaine).
- Nombre d'élèves : 10 – 15,
- Horaires : Mercredi de 13h50 à 15h50, en salle **B12**
- Session de 30h / 80 000 FCFA par élève,

1<sup>ère</sup> séance le mercredi 23 novembre à 15h00.

#### ❖ **Prépa Sciences Po Paris (1<sup>ère</sup> et Terminale)**

- Préparation du dossier d'admissibilité,
- Renforcement culture générale, culture "Sciences Po" et suivi de l'actualité politique
- Préparation à l'oral d'admission
- Nombre d'élèves : 10 – 15,
- Intervenant : Mme Conruyt, ancienne élève et Etudiante en 4<sup>ème</sup> année Sc-Po Paris.
- Horaires :
  - En présentiel jusqu'au 21 décembre 2022 : Samedi 10h30 – 12h30 en salle **B11**
  - Puis un suivi individuel à distance du 07 janvier au 30 mai 2023.
- Session de 8h (présentiel) / 20 000 FCFA par élève.

1<sup>ère</sup> séance le samedi 19 novembre 2022 à 10h00.

### **Inscription :**

Les enseignants recueilleront et valideront les inscriptions des élèves lors de la première séance de présentation. Cette liste sera transmise au secrétariat du lycée pour information des familles.

Les familles valideront l'inscription de leur enfant via le règlement des frais sur la plateforme EDUKA. L'onglet sera mis à disposition des familles dès la semaine du 21 novembre 2022.

Abdellatif ACHIQ  
Proviseur adjoint